

1513 (4 AVRIL).

Les boîtes de La Rochelle sont apportées  
et ouvertes le 5 ; elles contiennent :

23 écus au porc-épic.

2 d. de gros de 2 s. 6 d. t.

1 s. 11 d. de Ludovicus de 10 d. t.

2 s. 10 d. de petits t.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>er</sup>, 293.)